

DIRECTEUR en REP + Ecole maternelle Carnot REP+ PAUL RIQUET

FICHE DE POSTE
ANNEE 2016-2017

IDENTIFICATION DU POSTE	PLACE DU POSTE	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription de BEZIERS VILLE, le Directeur de l'école maternelle Carnot (7 classes sur deux sites à proximité) au sein du réseau d'éducation prioritaire Paul Riquet , exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur (<i>Référentiel métier des directeurs d'école, NOR : MENE1428315C, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014, MENESR - DGESCO B3-3</i>), avec des spécificités propres à ce dispositif et dans la logique du référentiel de l'éducation prioritaire (http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un_référentiel pour l'éducation prioritaire).</p>
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	<p>La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite, avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.</p> <p>Les missions du directeur d'école en REP+ s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire mise en œuvre à la rentrée 2015.</p>
	MISSIONS	<p>Il travaille au sein d'une équipe pluri et inter-catégorielle 1^{er} et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du REP+ et avec les partenaires associés, au regard du référentiel de l'éducation prioritaire.</p> <p>Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative favorisant l'articulation entre le projet du REP+ Paul Riquet (en cours de finalisation) et le projet d'école.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en les inscrivant dans les repères du référentiel pour l'éducation prioritaire. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Piloter ou accompagner les différents dispositifs d'aide aux élèves, internes ou externes à l'éducation nationale et inscrits dans le territoire. - Participer aux différentes réunions du comité de pilotage du REP+ et contribuer activement à ses travaux dans une perspective de liaison inter degré renforcée. - Élaborer et renseigner les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription et le coordonnateur de réseau. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation notamment en lien avec le contrat de ville et les programmes de réussite éducative.
	COMPÉTENCES	<p>L'animation pédagogique d'une équipe enseignante intervenant auprès d'élèves en difficulté scolaire impose un ancrage didactique et pédagogique avéré. La détention d'un CAFIPEMF est de nature à représenter une réelle valeur ajoutée à la candidature.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles.</p> <p>Une expérience en éducation prioritaire est vivement attendue.</p>
	NOMINATION	<p>Participation au mouvement. Passage devant une commission.</p> <p>Affectation à titre définitif.</p>
	RÉGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1^{er} degré.</p>
	RÉGIME DE CONGÉS	<p>Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1^{er} degré.</p>
	RÉGIME INDEMNITAIRE	<p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de directeurs ainsi qu'aux indemnités liées à l'exercice en réseau d'éducation prioritaire.</p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p>Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.</p> <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>
	CONTACT	<p>Gérard VIRGILI IEN BEZIERS VILLE Gerard.virgili@ac-montpellier.fr 0467311038</p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

- Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier
- Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions
- Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
- Connaissances de la politique de la ville
- Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel

2. Dans le domaine pédagogique

- Connaissances de l'organisation des enseignements
- Capacité à animer et à fédérer une équipe
- Capacité à organiser un travail en réseau

3. Dans le domaine administratif

- Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer
- Maîtrise des outils bureautique et numériques
- Capacité à élaborer des outils de pilotage

4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

- Capacités à travailler en équipe
- Capacités à l'adaptation
- Qualité de l'expression
- Aptitude à la communication
- Capacités d'écoute
- Sens de la représentation du système éducatif
- Sens des responsabilités et de l'initiative
- Capacité à fédérer